

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 18

votants : 29

OBJET :

**PERSONNEL
MUNICIPAL -
CONTRATS AIDÉS
PARCOURS EMPLOI
COMPÉTENCES(PEC)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2021-36

L'an deux mil vingt et un,
le : **Lundi 29 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2021.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,
M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel
GONNET, Mme Mireille NOGUET, Mme Nelly VIVIEN,
Mme Marie-José MARTIN, Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal
SAMSON, M. Mickaël MESNIL, Mme Fleur GOSSELIN, M. Serge
DELAVALLEE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle
CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL, Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard
LATINIER.

Absents ou excusés : Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER qui a donné
pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Didier COUSIN qui a donné
pouvoir à M. Lionel GONNET, Mme Charlene RENARD qui a donné
pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Maryse BRIANCEAU qui a
donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, M. Jean-Luc PAULHE qui a
donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Nicole
GONDOUIN qui a donné pouvoir à Mme Nelly VIVIEN, M. Abdellah
LHESSANI qui a donné pouvoir à M. Mickaël MESNIL, M. Stéphane
CLOUET qui a donné pouvoir à M. Pascal SAMSON, Mme Christine
CHATEL qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Cédric
COQUELIN qui a donné pouvoir à Mme Fleur GOSSELIN et M. Thierry
PINOT qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLEE.

Monsieur Gérard LATINIER a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : - 6 AVR. 2021

Publié

le : - 6 AVR. 2021

Le Maire,



Philippe
VAN-HOORNE

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en
Parcours Emploi Compétences (PEC).

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur
le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi
permettant de développer des compétences transférables, un
accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long
du parcours tant par l'employeur que par le service public de
l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des
personnes les plus éloignées du marché du travail.

Dans le cadre des recrutements prévus au sein des Services
Techniques, il apparaît que les 2 candidats sélectionnés peuvent
rentrer dans ce dispositif avec un financement à hauteur de
80 % pour 20 heures par semaine. Les candidats seraient
recrutés sur un poste de 35 heures.

Par ailleurs, la Ville de L'AIGLE ayant été sollicitée pour ouvrir un centre de vaccination à la salle Michaux, il s'avère nécessaire de prévoir du personnel pour l'accueil et la gestion des personnes venues se faire vacciner. Dans ce cadre, il est proposé de signer 4 PEC supplémentaires, financés à 80 %. Ces agents seraient recrutés à hauteur de 20 heures par semaine.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

- ***APPROUVE la création de six postes dans le cadre du Parcours Emploi Compétences ;***
- ***AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats de travail et les conventions avec les organismes en charge de ce dispositif.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE